

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 OCTOBRE 2018

Point sur les travaux en cours :

- La réception de la tranche ferme de l'aménagement du centre bourg a eu lieu le 30 septembre. L'aire de jeux sera installée courant novembre. Il reste à aménager la parcelle dans l'angle du presbytère. Cela ne pourra être fait que lorsque le déclassement de la RD 931 sera effectif (dossier en attente du Ministère des Transports). A ce jour, le coût des travaux devrait avoisiner 1 200 000€ HT. Les subventions promises des divers partenaires devraient s'élever à 53% dont une participation importante de l'Etat.
- Le programme voirie de la Communauté de Communes devrait être achevé fin novembre

Diverses délibérations sont prises :

- Convention avec le Centre de Gestion pour modification du mode de financement de la médecine salariale
- Admission en non valeurs de créances impayées
- Fixation des coupes de bois pour l'année 2019
- Révision du montant du loyer appartement école
- Approbation d'un devis pour travaux église/mairie
- Décision modificative de crédits budgétaires
- Octroi d'une subvention au département de l'Aude sinistré lors des dernières inondations

Le Conseil décide de ne pas augmenter les différents tarifs (photocopies, salle des fêtes, concessions cimetièrè)

Le Maire présente le rapport d'activités 2017 de la Communauté de Communes et du SICTOM.

Jean Claude GREMIAUX donne quelques précisions sur ces deux rapports.

Guy GLATTARD fait le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) et Gérard DEHEZ du Syndicat Mixte de Gestion de l'Adour et de ses Affluents (SMGAA).

Avant de clôturer la réunion, Monsieur le Maire donne quelques informations :

- Mur extérieur salle de sport : une étude va être commandée afin de réaliser une fresque sur ce mur
- Immeuble TONOLI : un compromis de vente a été signé avec le Toit Familial et les intéressés ce qui devrait permettre d'aménager 7 logements ainsi qu'un local commercial
- Rentrée scolaire : les effectifs sont en légère hausse, 59 élèves pour la maternelle, 94 pour le primaire
- PLUI : le dossier avance, mais il nous faut encore réduire les surfaces réservées pour l'habitat
- Le journal municipal devrait être distribué fin novembre, début décembre.